



**Le Syndicat des employées et employés nationaux**

# LES FINANCES

Rapport du comité du congrès



# RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Congrès du SEN 2017

## Comité du congrès sur les finances

NOM	TITRE AU SEN
<b>Co-président(e)s:</b>	
Jennifer Chieh Ho	Vice-présidente régionale, C.B. et Yukon
Kevin King	Vice-président exécutif national
<b>Membres du comité:</b>	
Richard Ballance	Vice-président régional, RCN-Conseil du Trésor
Yvon Beaudoin	Vice-président régional, Québec
Matthew Cook	Section locale 80019
Ralph Daguilh	Section locale 70401
Michael Freeman	Représentant national de l'équité pour les personnes handicapées
Kate Hart	Représentante nationale de l'équité pour les personnes lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres
Martin Kaminski	Vice-président régional adjoint, Manitoba
Carl Laguerre	Représentant régional aux droits de la personne, RCN-Employeurs distincts
Gloria Pfeifer	Vice-présidente régionale adjointe, Saskatchewan
Etienne Pholo Nsimba	Section locale 70130
Andrew Shaver	Vice-président régional adjoint, Ontario
Lise Tataryn	Section locale 20106
<b>Conseiller technique &amp; Support administratif:</b>	
<i>Georges St-Jean</i>	<i>Coordonnateur de l'Administration et des finances</i>
<i>Christine Sanders</i>	<i>Conseillère en comptabilité</i>

Sauf indication contraire, toutes les recommandations du comité, d'adoption ou de rejet, ont été proposées et appuyées par les coprésidents.

**Table des matières**

# **RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES**

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES .....	1
A. Budget 2018-2020.....	2
B. Résolutions inscrites au dossiers des congrès antérieurs .....	3
C. Résolution du Comité des finances .....	4
RÉSOLUTION MODIFIÉE FIN 1 .....	4
Traitement équitable des membres d'un syndicat qui consacrent du temps à des affaires syndicales .....	4
RÉSOLUTION FIN 1 (version originale).....	5
Traitement équitable des membres d'un syndicat qui consacrent du temps à des affaires syndicales .....	5
BUDGET SOMMARE POUR LE CONGRÉS 2018-2020 .....	6

# **RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES**

## **COMITÉS DU CONGRÈS DU SYNDICATS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS NATIONAUX HILTON LAC LEAMY, GATINEAU (QUÉBEC) DU 4 JUIN AU 7 JUIN 2017**

### **RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES**

Le Comité des finances examine les recettes acquises et les dépenses engagées par le SEN depuis le dernier congrès.

Pendant les délibérations tenues du 4 juin au 7 juin 2017, le Comité a exercé les activités suivantes :

- A. Il a préparé le budget prévu pour 2018, 2019 et 2020 en se fondant sur les activités actuelles du SEN et sur les faits concernant les membres;
- B. Il a examiné les résolutions inscrites au dossier des congrès antérieurs;
- C. Il a étudié les résolutions concernant les finances;
- D. Il a établi le coût des résolutions relatives au Comité des statuts et des règlements internes ainsi qu'au Comité des résolutions générales.

# RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

## A. Budget 2018-2020

Le Comité recommande l'acceptation du budget ci-joint (**annexe A**) pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Le Comité recommande en outre :

l'acceptation d'un taux de cotisation de 0,5862 % pour 2018, 2019 et 2020.

Cela représente une réduction du taux de cotisation de 0,0138 %, soit une réduction moyenne des cotisations de 0.63 \$ par mois par membre.

# **RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES**

## **B. Résolutions inscrites au dossiers des congrès antérieurs**

### **Le Comité a suivi l'orientation donnée par les congrès antérieurs.**

- 1) Après avoir examiné l'orientation donnée par le congrès de 1999 qui visait à ce que l'excédent affecté ne soit pas inférieur à la moitié des frais de fonctionnement de l'année en cours, le Comité recommande ce qui suit :

L'excédent affecté devrait être établi à un niveau équivalent au moins à la moitié des frais de fonctionnement de l'exercice en cours.

- 2) Après avoir examiné l'orientation donnée par le congrès de 1999 qui visait à ce que l'excédent non affecté soit maintenu à au moins 10 %, le Comité recommande ce qui suit :

Le SEN devrait maintenir l'excédent non affecté à un niveau équivalent à au moins 10 % des frais de fonctionnement.

# RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

## C. Résolution du Comité des finances

### RÉSOLUTION MODIFIÉE FIN 1

#### Traitement équitable des membres d'un syndicat qui consacrent du temps à des affaires syndicales

**Origine :** Section locale 00221

**Langue d'origine :** anglais

Le Comité recommande l'adoption de la résolution modifiée FIN 1.

**Le Syndicat des employées et employés nationaux** versera un montant à ceux qui assistent aux conférences et aux congrès du Syndicat, du lundi au vendredi, équivalent à un minimum de 7,5 heures par jour où le SEN paierait normalement les personnes présentes, à partir du Congrès de 2017.

#### Justification du comité

Le comité veut s'assurer que les membres qui assistent aux conférences et aux congrès du Syndicat sont traités de façon équitable.

#### Coût de la résolution

Aucun additionnel.

Aucune augmentation de cotisation.



# RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

## RÉSOLUTION FIN 1 (version originale)

### Traitement équitable des membres d'un syndicat qui consacrent du temps à des affaires syndicales

**Origine :** Section locale 00221

**Langue d'origine :** anglais

**Le Syndicat des employées et employés nationaux** appuiera tous les membres ayant des conditions de travail précaires en leur payant 7,5 heures par jour lorsqu'ils font le même travail que d'autres militants syndicaux qui travaillent à plein temps et qui sont payés 7,5 heures par jour lors de conférences/congrès du syndicat.

**Parce que** les membres employés ayant des conditions de travail précaires ne sont pas toujours payés une journée entière consacrée à une activité syndicale du fait qu'ils n'ont aucune garantie concernant le nombre d'heures et ne peuvent pas fournir un horaire de travail manqué;

**Parce que** lorsqu'ils prennent congé pour affaires syndicales, il leur arrive souvent de ne pas être en mesure de compenser ce temps, car le travail peut être supprimé. Par ailleurs, l'employeur considère souvent que le militant qui s'absente pour affaires syndicales n'est pas disponible ou est peu fiable pour travailler pour l'employeur, et les répercussions peuvent signifier moins de travail à l'avenir;

**Parce que** le syndicat ne doit pas traiter les membres différemment du fait qu'ils ont un mauvais employeur;

**Parce que** ces militants restent dans la salle toute la journée et ne partent pas à la fin de leurs quatre (4) heures payées. Ce sont des militants syndicaux dévoués.

# RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

## BUDGET SOMMARE POUR LE CONGRÈS 2018-2020

REVENUS	BUDGET	BUDGET	BUDGET	2017-2020 TOTAL
	2018	2019	2020	
Cotisations	\$ 6,700,000	6,700,000	6,700,000	20,100,000
Revenus divers	200,000	200,000	200,000	600,000
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>6,900,000</b>	<b>6,900,000</b>	<b>6,900,000</b>	<b>\$ 20,700,000</b>

### DÉPENSES

#### Service aux membres - Personnel

1	Bénéfices marginaux	920,000	920,000	920,000	2,760,000
2	Provision pour indemnités de départ	55,000	55,000	55,000	165,000
3	Salaires	2,300,000	2,300,000	2,300,000	6,900,000
4	Recrutement et formation du personnel	60,000	60,000	60,000	180,000
5	Déplacement et dépenses du personnel	65,000	65,000	65,000	195,000
<b>Total Service aux membres - Personnel</b>		<b>3,400,000</b>	<b>3,400,000</b>	<b>3,400,000</b>	<b>10,200,000</b>

#### Responsabilisation des membres

6	Négotiations collectives	\$ 10,000	10,000	10,000	30,000
7	Conférences et colloques	410,000	410,000	410,000	1,230,000
8	Conférences et colloques - AFPC	75,000	75,000	75,000	225,000
9	Dons	5,000	5,000	5,000	15,000
10	Droits de la personne - Comité et Conférence	250,000	250,000	250,000	750,000
11	Représentation des membres	30,000	30,000	30,000	90,000
12	Formation des membres	10,000	10,000	10,000	30,000
13	Services extraordinaires aux membres	15,000	15,000	15,000	45,000
14	Articles promotionnels	10,000	10,000	10,000	30,000
15	Provision pour honneurs, lauréats et bourses	15,000	15,000	15,000	45,000
16	Traduction - Écrite	55,000	55,000	55,000	165,000
17	Comités CSP	35,000	35,000	35,000	105,000
<b>Total Responsabilisation des membres</b>		<b>920,000</b>	<b>920,000</b>	<b>920,000</b>	<b>2,760,000</b>

# RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

## Dirigeants

18	Dépenses de l'exécutif - Activités régionales	330,000	330,000	330,000	990,000
19	Dépenses de l'exécutif - Activités nationales	30,000	30,000	30,000	90,000
20	Assemblée de l'exécutif national	325,000	325,000	325,000	975,000
21	Dépenses du Président	215,000	215,000	215,000	645,000
22	Dépenses du Vice Président de l'Exécutif National	195,000	195,000	195,000	585,000
23	Provision pour réinstallation du Président	15,000	15,000	15,000	45,000

**Total Dirigeants** **1,110,000** **1,110,000** **1,110,000** **3,330,000**

## Fonctionnement du bureau

24	Dépenses d'amortissement - immobilisations	100,000	100,000	100,000	300,000
25	Dépenses générales de bureau	190,000	190,000	190,000	570,000
26	Assurances	35,000	35,000	35,000	105,000
27	Frais professionnels	60,000	60,000	60,000	180,000
28	Loyer	360,000	360,000	360,000	1,080,000

**Total Fonctionnement du bureau** **745,000** **745,000** **745,000** **2,235,000**

## Congrès

29	Congrès triennal	725,000	725,000	725,000	2,175,000
----	------------------	---------	---------	---------	-----------

**Total Congrès** **725,000** **725,000** **725,000** **2,175,000**

<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>\$</b>	<b>6,900,000</b>	<b>6,900,000</b>	<b>6,900,000</b>	<b>20700000</b>
---------------------------	-----------	------------------	------------------	------------------	-----------------

<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>\$</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
--------------------------	-----------	----------	----------	----------	----------